

Charfi : «Enjeu de la démocratie et impératif d'opérer le changement»

C'est parti pour la campagne référendaire

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5192 - Jeudi 8 octobre 2020 - Prix : 10 DA

Rezig promet des mesures pour arrêter cette pratique

Deglet Nour algérienne exportée au nom de pays étrangers

Page 3

Djamel Belmadi, sélectionneur des Verts à la veille d'Algérie-Nigeria

«J'ai cherché des matchs qui puissent nous mettre en difficulté»

Page 15

Vivre avec le virus

Par Mohamed Habili

Au plus fort de la pandémie, alors que celle-ci provoquait des milliers de décès par jour, la conviction prévalait malgré tout que le mal n'était qu'un mauvais moment à passer, et que l'année en cours ne serait pas finie qu'il se serait dissipé. Ne parlons pas de la foule appréciable de ceux qui doutaient même que tous les décès enregistrés soient à mettre sur le compte de la maladie. Dans le tas, des scientifiques de renom, des dirigeants politiques de premier plan, mais aussi monsieur-tout-le-monde, d'instinct réfractaire aux mesures de confinement, de barrière, ou même seulement de précaution ou de bon sens. Tant qu'il n'est pas atteint, l'homme de la rue, comme on l'appelle également, demande à voir avant d'admettre qu'il est en grand danger lui aussi. Mais, maintenant que l'année tire vraiment à sa fin, plus personne ne s'aventure à faire ce genre de prédiction. Dans sa dernière déclaration, en forme de mise en garde comme à son habitude désormais, l'OMS indique qu'à ce jour seulement 10 % de la population mondiale a été contaminée. A ce rythme de circulation du virus, il lui reste pas mal de chemin à parcourir, et ce faisant bien des vies à prendre. Le compte est d'ailleurs vite fait : il n'y a qu'à multiplier par 6 ou 7 son bilan actuel, pour que la population mondiale soit enfin parée contre lui. Et encore, pour autant que l'immunité collective soit une réalité, et non pas un mythe.

Suite en page 3

Abdelmadjid Tebboune dans un entretien au quotidien français «L'Opinion»

«L'Etat va aider les jeunes à émerger en tant que force politique et économique»



PH.D. R.

Abdelmadjid Tebboune, président de la République, a accordé une interview exclusive au quotidien français «L'Opinion», dans laquelle il est revenu sur plusieurs points qui animent la scène nationale et internationale. [Page 2](#)

Industrie électronique et électroménagère

Le cahier des charges soumis au gouvernement la semaine prochaine

Page 3

La revue «El Djeich» au sujet de la révision de la Constitution

«Concrétiser les aspirations pour la construction d'une Algérie nouvelle»

Page 2

Abdelmadjid Tebboune dans un entretien au quotidien français «L'Opinion»

«L'Etat va aider les jeunes à émerger en tant que force politique et économique»

■ Abdelmadjid Tebboune, président de la République, a accordé une interview exclusive au quotidien français «L'Opinion», dans laquelle il est revenu sur plusieurs points qui animent la scène nationale et internationale.

Par Meriem Benchaouia

Il a évoqué notamment la révision constitutionnelle, le Hirak, les arrestations de militants politiques et de journalistes, la jeunesse algérienne, les relations avec la France et la situation en Libye et au Mali. Interrogé sur la place de la jeunesse dans la vie politique et économique, le Président a affirmé que «l'Etat va aider les jeunes à émerger en tant que force politique et économique». «Samedi, j'ai commencé à concrétiser ce changement afin de créer une nouvelle génération d'entrepreneurs, de permettre aux jeunes de s'émanciper économiquement, de ne pas être obligés de montrer patte blanche à tel ou tel oligarque», a-t-il assuré. Faisant référence au lancement du Fonds

de financement des start-up et de ses engagements au profit des porteurs de projets, il a indiqué que «les start-up algériennes deviennent une réalité». Sur le plan politique, le chef de l'Etat a assuré «s'être engagé» à introduire le maximum de jeunes au niveau des instances élues, y compris au sein de l'Assemblée nationale. «Ils seront là pour représenter le peuple de manière plus moderne... Les jeunes sont restés honnêtes, propres et n'ont pas répondu aux sirènes des oligarques (...) A ce titre, ils méritent de gérer le pays avec l'aide et les conseils de leurs aînés», a-t-il déclaré. Et d'ajouter : «J'espère avoir une majorité de jeunes aux Assemblées nationales, régionales, au niveau des wilayas et des municipalités. Si les partis présentent des jeunes, c'est une excellente chose. La société civile peut aussi présenter des jeunes : enseignants, magistrats, avocats, universitaires. Nous sortons 250 000 universitaires par an».

«Le Hirak a mis fin à la comédie du cinquième mandat»

S'exprimant sur le Hirak, plus grande manifestation populaire de l'histoire de l'Algérie indépendante ainsi que sur le cinquième mandat de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika, le Président Tebboune a déclaré que «le 22 février 2019, pratiquement toute la population, sinon l'extrême majorité, est sortie dans le rue pour exprimer son ras-le-bol». Selon lui, «le hirak "bêni" a mis fin à cette comédie». Il a souligné, dans ce sens, que «protégé par l'armée et les services de

sécurité, ce mouvement populaire et civilisé s'est exprimé de façon très politique et très pacifique». Le plus difficile, explique-t-il, était de «regagner la confiance de ce peuple désabusé par des années de gestion folklorique qui tenait de la République bananière». Le Président a ajouté que des changements ont été opérés «dans tous les corps de l'Etat». Sur la révision constitutionnelle, le Président a rappelé que la «Constitution est un document sacré», affirmant que «plus personne ne pourra toucher la Constitution pour [réaliser] un troisième mandat». Il a souligné «les conséquences de ces prolongements successifs de mandats présidentiels» via des révisions constitutionnelles.

«Pas de répression mais de la protection de l'ordre public»

Répondant à une question sur les critiques des ONG sur la répression et la détérioration de la liberté d'expression en Algérie, il a affirmé : «Il n'y aurait pas de répression mais de la protection de l'ordre public (...). Les arrestations ne sont pas faites sur la base des idées, des slogans ou le fait d'être opposant... Aucun journaliste n'a été arrêté pour le fait d'être journaliste (...) Seulement, le fait d'être journaliste ne donne aucune immunité concernant l'atteinte à l'ordre public». «Une République qui cherche à entamer une vraie démocratisation de la vie publique tient compte de l'avis de la majorité tout en respectant les avis minoritaires. Il y a des ONG qui sont stigmatisées pour leur accointance, leur manière



de voir les choses, leur négativisme. D'autres sont très respectables et nous comptons sur leur avis», a-t-il expliqué.

«Le seul moyen de reconstruire la Libye, c'est d'organiser des élections»

Concernant la crise libyenne, le Président a estimé que celle-ci «se traduit par un Etat en dehors de ses limites territoriales où il n'y a pratiquement plus d'institu-

tions, dans un pays sans réel héritage institutionnel avant la révolution». «Pour reconstruire la Libye, il faut commencer par bâtir la légitimité populaire. Il faut donc organiser des élections, quitte à le faire d'abord région par région», a-t-il préconisé. «Ensuite, dit-il, la démarche consistera à reconstruire toutes les institutions : Assemblée nationale, élection d'un Premier ministre, peut-être même d'un président de la République».

M. B.

121 nouveaux cas et 6 morts en 24 heures

Virus : les contaminations continuent de baisser

L'ALGERIE a enregistré 6 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus qu'hier (5), portant à 1 779 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le P Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse avec 121 cas, soit huit cas de moins par rapport à hier (129), pour atteindre au total 52 520 cas confirmés.

R. N.

Charfi : «Enjeu de la démocratie et impératif d'opérer le changement»

C'est parti pour la campagne référendaire

Le coup d'envoi de la campagne pour le référendum sur la révision de la Constitution, prévu le 1^{er} novembre, a été donné, hier, par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie).

Partis politiques, associations et personnalités nationales remplissant les conditions fixées par l'Anie investiront le terrain pour exposer leurs positions. Durant ces vingt-deux jours de campagne, des actions d'information et de sensibilisation sur l'importance du vote du 1^{er} novembre prochain seront menées par les différents acteurs concernés.

Défendant la révision de la Constitution, le président de l'Anie, Mohamed Charfi, qui donnait hier le top départ de la campagne électorale à Alger, en vue du référendum constitutionnel du 1^{er} novembre prochain, considère qu'il s'agit d'une «nécessité absolue pour bâtir une Algérie du changement, de plus cette révision est une revendication populaire».

Invité de l'émission «Daïf Essabah» de la Chaîne 2 de la Radio nationale, Mohamed Charfi ne voit pas d'inconvénients que «d'anciennes figures» veuillent s'impliquer dans la campagne de sensibilisation, «si elles sont convaincues de la nécessité du changement politique et non par opportunisme politique». «Un grand nombre de partis avait imposé

cette mesure, sans intention aucune d'exclure quiconque», a-t-il indiqué, mettant l'accent sur la possibilité pour les présidents de partis n'ayant pas la représentativité exigée d'y participer en tant que personnalité politique.

Il a également estimé que l'édification de l'Algérie nouvelle ne saurait être réalisée qu'à travers l'implication de toutes les franges de la société dont l'opposition, sans franchir les limites autorisées, à savoir les constantes nationales qui représentent les fondements de la cohésion nationale mais aussi sans attenter aux mœurs et à l'ordre public, appelant tout un chacun à l'adoption d'une politique «transparente et régulière».

Des meetings dans le respect du protocole sanitaire, des campagnes de proximité, distribution de documents et passage réglementé dans les médias publics..., tous les moyens sont mis à la disposition des participants. La campagne référendaire peut-être menée, aussi, par voie d'affichage, de distribution de dépliants, de correspondances et de tous les moyens écrits ou électroniques. A l'étranger, l'affichage se fait aux sièges des représentations diplomatiques et consulaires.

L'opération de sensibilisation et la campagne référendaire, qu'il s'agisse de médias audiovisuels ou par affichage, les moyens

écrits ou électroniques, sont soumises à une habilitation préalable de l'Anie étant chargée exclusivement de la préparation, l'organisation, la gestion et la supervision des élections et des référendums.

Pour ce qui est du rôle de la société civile dans la réussite du processus du changement, M. Charfi a affirmé que la société civile «est le principal catalyseur du changement», à travers son interaction avec les affaires publiques et sa participation au changement et au redressement. Il faut ainsi lui fournir tous les moyens nécessaires pour qu'elle organise ses rangs et ne soit pas victime du financement étranger tendancieux, ajoutant que cette campagne représente une opportunité pour la société civile afin de contribuer à l'organisation et à la sensibilisation.

Après avoir souligné que «toutes les mesures ont été prises pour permettre à la communauté algérienne de participer au référendum de révision constitutionnelle», le président de l'Anie a fait état de la tenue prochaine d'une réunion des administrations consulaires pour annoncer les procédures prévues sur le terrain en cette matière.

Il a révélé également l'existence de délégués de l'Autorité à l'étranger et l'envoi de tous les documents relatifs au référendum.

Louisa Ait Ramdane

La revue «El Djeich» au sujet de la révision de la Constitution «Concrétiser les aspirations pour la construction d'une Algérie nouvelle»

LA REVUE «EL DJEICH», dans son édition du mois d'octobre, a indiqué que l'Algérie, malgré la conjoncture sanitaire difficile qu'elle traverse à l'image de tous les pays du monde, a accompli de grands pas sur la voie de la préparation du référendum pour le projet de révision de la Constitution. Ce faisant, elle donne la parole au peuple pour trancher et ainsi concrétiser l'aspiration des générations pour la construction d'une Algérie nouvelle, «Algérie de la justice et de la loi». La revue «El Djeich», dans son édito pour le mois d'octobre, a affirmé que «le projet de révision de la Constitution porte dans son contenu nombre de questions traitant les problèmes des citoyens, répond à ses préoccupations et met fin à ses souffrances et lui ouvrent l'horizon de l'espoir à l'image des droits, les libertés et la transparence dans la gestion des rouages du pouvoir, la prévention et la lutte contre la corruption ainsi que les autres pratiques négatives qui prévalent». La revue «El Djeich» a ajouté que «la symbolique du choix du 1^{er} novembre pour la tenue de cette élection renseigne sur l'engagement du président de la République de faire de cette journée un véritable point de départ pour la construction d'une Algérie nouvelle libérée de toutes les injustices, les corruptions et les négativités». Et d'ajouter : «Une journée qui sera un véritable départ pour la construction d'un état fort et craint. Ainsi, le référendum sur la Constitution sera les premiers jalons du changement radical qu'avait demandé le peuple».

M. Salami

Industrie électronique et électroménagère

Le cahier des charges soumis au gouvernement la semaine prochaine

■ Après l'entrée en vigueur, en août dernier, du cahier des charges réglementant l'activité automobile en Algérie, qui semble connaître un vif engouement des opérateurs du domaine, celui destiné à l'industrie électronique et électroménagère sera «la semaine prochaine» sur la table du gouvernement. L'annonce a été faite par Ferhat Ait Ali Braham, ministre de l'Industrie, qui relèvera également que l'importation de véhicules de moins de trois ans est «gelée» et «non abrogée».

Par Lynda Naili

A ce titre, Ferhat Ait Ali Braham, en déplacement à Tizi-Ouzou avant-hier, a fait savoir que le cahier des charges devant régir l'industrie électronique et électroménagère sera soumis courant de la semaine prochaine au gouvernement et publié au *Journal officiel*, au plus tard, la mi-octobre en cours.

Lors d'un point de presse sanctionnant sa visite dans la ville des Genêts, il fera remarquer que ce texte réglementaire «a nécessité un volet technique plus poussé que les autres filières», notamment à cause des taux d'intégration qui diffèrent d'un segment à l'autre de cette filière. «Les taux d'intégration dans le froid, le matériel de cuisine ou les radiateurs n'étant pas les mêmes, il fallait étudier un barème pour ne pas exiger l'impossible au niveau international, d'un côté, et ne pas être permissif de l'autre», expliquera-t-il.

Par ailleurs, lors de cette visite qui l'a conduit à travers deux complexes de cette filière au niveau de la wilaya, à savoir l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem) et Electro-industrie (EI) d'Azazga (filiale du groupe Elec El Djazair), Ferhat Ait Ali Braham fera part de la décision du gouvernement à «encourager et accompagner toutes les démarches qui s'inscrivent dans la politique de relance de l'économie nationale». De ce fait, il exhortera les gestionnaires industriels à «cibler les segments porteurs et prendre en considération le souci de rentabilité économique et financière de l'entreprise». Il a également fait part de la disponibilité de son département ministériel à accompagner toutes les entreprises qui investissent dans la recherche, notamment par des «incitations fiscales», ceci non sans déplorer que «des groupes industriels, publics et privés, ne dépensent aucun centime dans le développement de



Ph. > D. R.

la recherche». Il s'est, aussi, engagé à étudier les plans de relance qui lui ont été présentés à l'occasion de cette visite par les responsables de ces deux entreprises, Eniem et EI, tout en les incitant à œuvrer à s'inscrire davantage dans la logique d'intégration pour promouvoir le produit national. Après avoir évacué «les hérésies ayant plombé l'économie nationale pendant des décennies, l'Etat n'a ni les moyens, ni la volonté ni le penchant de dépendre de l'importation», a-t-il soutenu, appelant à «promouvoir le potentiel industriel de la wilaya». En termes de projets montés en partenariat, qu'ils soient public-privé ou nationaux-étranger, il soulignera que l'Etat est favorable à toute entreprise de partenariat qui garantit «un seuil d'intégration». «Nous sommes pour un partenariat aussi bien étranger que local qui doit être quantifié, estimé et facturé, pour ne pas refaire les erreurs du passé», soutiendra-t-il.

Industrie automobile : plus de 130 demandes d'agrément déposées

Par ailleurs, et s'agissant de

l'industrie automobile, Ferhat Ait Ali Braham fera savoir qu'un total de 133 demandes d'agrément pour l'importation de tous types de véhicules neufs a été déposé au niveau de son département ministériel, et ce, depuis l'entrée en vigueur du nouveau cahier des charges régissant cette activité industrielle. Lesquelles demandes, poursuivra-t-il, seront «toutes étudiées» et des «réponses seront communiquées aux opérateurs concernés dans un délai de 30 jours». «Quiconque répond aux conditions contenues dans le cahier des charges aura son agrément», assurera-t-il, avant d'expliquer qu'une fois les autorisations délivrées, il relèvera ensuite des prérogatives du ministère du Commerce de «veiller à ce que les clauses du cahier des charges soient respectées». Sur le contenu de ce cahier des charges, le ministre dira que les conditions portées «ne sont ni difficiles ni draconniennes», elles constituent «un strict minimum exigible pour tout opérateur et garantissent la protection du client, qui constitue le maillon faible de cette chaîne». Et de citer ainsi, à titre

d'exemple, l'obligation de disposer d'un service après-vente et la mise à disposition du produit commandé 7 jours après le paiement du montant intégral par le client, soulignant que l'Etat vise à «atteindre les standards internationaux pour ce genre d'activités, préserver le client et aussi les réserves de change du pays».

L'importation de véhicules de moins de trois ans, «gelée» et non annulée

S'agissant de l'article de loi relatif à l'importation de véhicules de moins de trois ans d'âge, le ministre a indiqué que celui-ci «n'a pas été abrogé mais gelé jusqu'à nouvel ordre», rappelant qu'il y a eu «beaucoup de problèmes par le passé avec ce genre de véhicules». Le gouvernement, a-t-il ajouté, travaille toujours à la régulation de ce marché qui ne profite pas au simple citoyen mais à des réseaux bien organisés, en évitant d'être «en contradiction avec l'intérêt national et les réglementations régissant les contrôles des changes». L. N.

Rezig promet des mesures pour arrêter cette pratique

Deglet Nour algérienne exportée au nom de pays étrangers

Des pays étrangers tirent profit des dattes algériennes, principalement «Deglet Nour», la célèbre variété qui aurait pu renflouer les entrées en devise du pays. S'exprimant, hier, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, n'a pas caché son indignation en promettant de sévir contre certaines pratiques portant préjudice au Trésor public.

S'exprimant depuis Boumerdès, où il était en visite de travail, le ministre a indiqué que les dattes algériennes Deglet Nour sont flouées en vrac vers des pays étrangers, dont la Tunisie. Une fois dans ces pays, il est procédé à leur emballage, puis à leur exportation sous leur étiquetage. Ce qui leur permet de générer une plus-value, au détriment du

principal producteur, à savoir l'Algérie. Il a révélé que les opérateurs étrangers se contentent de «les emballer et de mettre leurs code-barres». Et d'ajouter qu'«un pays européen, ne possédant pas le moindre palmier sur son territoire, est classé 5^e exportateur au monde grâce aux dattes algériennes». Pourtant, ces dattes sont les nôtres et sont

exportées en vrac depuis le Sud algérien. Le ministre, tout en admettant que l'Algérie possède les meilleures dattes au monde, a affirmé que «nous ne pouvons les exporter parce que nous ne nous cassons pas la tête pour apprendre à bien les emballer». Elles sont ainsi acheminées vers la Tunisie où il est procédé à leur emballage et sont ensuite expor-

LA QUESTION DU JOUR

Vivre avec le virus

Suite de la page une

C'est là certes le pire des scénarios, et pour autant que la science ne parvienne pas à mettre au point l'antidote, ni sous la forme d'un vaccin ni sous celle d'un traitement. Un tour des événements qui à première vue semble exclu, puisqu'il est question et depuis déjà un certain temps de progrès notable dans l'élaboration de plusieurs vaccins, dont certains, assure-t-on, seraient fin prêts dans pas longtemps. Autant dire demain ; ou, au plus tard, après-demain. A peine sorti de l'hôpital, Donald Trump a réitéré sa promesse d'un vaccin imminent. Dans un premier temps réservé aux Américains, sans doute. Qu'à cela ne tienne, car s'il y en a pour des millions, il y en aura pour des milliards, d'autant qu'il y aura au passage beaucoup d'argent à se faire. N'empêche, Trump lui-même n'a parlé que du vaccin tant attendu, nullement d'un traitement pour ceux qui sont déjà infectés ou qui le seront d'ici là. A bien l'entendre, d'ailleurs, le traitement spécifiquement anti-Covid 19 n'est même pas à trouver, il existe déjà, lui-même l'ayant pris, et comme il se doit il est américain. En supposant qu'il dise vrai, encore faut-il qu'il s'en produise en quantités suffisantes pour qu'en plus des Américains tout le monde puisse en disposer. Ce qui, on l'imagine bien, prendra du temps, au cours duquel le virus ne sera pas resté inactif. De sorte que même dans le meilleur des scénarios, la probabilité que l'année prochaine soit elle aussi placée sous le signe de l'épidémie se renforce chaque jour davantage. S'il n'y a plus personne pour prédire sa fin toute prochaine, c'est sans doute qu'à peu près tout le monde a fini par se faire à l'idée qu'elle était là pour plus de temps qu'on avait d'abord cru. Un sentiment que traduit d'ailleurs bien le précepte désormais répété comme un leitmotiv, exhortant tout un chacun à vivre avec le virus.

M. H.

Réalisation d'établissements en milieu ouvert

Fayçal Bourbala : «Une nouvelle stratégie pour la réinsertion des détenus»

■ Le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Fayçal Bourbala, a souligné, mardi à Saida, que la réalisation d'établissements en milieu ouvert s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle stratégie de réforme prônée par le ministère de la Justice pour la préparation des détenus à leur réinsertion dans la société.

Par Selma B.

Lors de l'inspection d'un nombre de projets d'établissements pénitentiaires dans la wilaya, M. Bourbala a déclaré à la presse que la nouvelle politique adoptée par le ministère de la

Justice vise à faire employer les détenus d'établissements de rééducation, condamnés définitivement en milieu ouvert, pour leur permettre d'acquérir des compétences dans des activités ayant une relation avec le domaine agricole, affirmant que ceci les aide à leur retour dans la société après avoir purgé leur peine.

«La concrétisation de tels projets qui réunissent toutes les conditions nécessaires pour l'accueil des détenus a un impact positif pour leur réinsertion», a-t-il soutenu, soulignant que la mise en application des programmes adoptés dans les ateliers d'emploi et de production en milieu ouvert devra préparer les détenus, une fois libres, à leur réinsertion dans la société afin de contribuer à l'édification du pays.

Le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion a inspecté le chantier du projet d'un établissement en milieu ouvert d'une capacité



d'accueil de 200 détenus, implanté sur une superficie de 10 hectares dans la commune de Ain Lahdjar.

Les travaux de réalisation de ce projet doté d'une enveloppe

de 618 millions DA, lancés en 2006, ont atteint un taux d'avancement de 70 %, a-t-on fait savoir.

Fayçal Bourbala s'est enquis du projet de réalisation du centre

régional spécialisé pour femmes détenues à hai «Boukhors», à Saida, qui devra être réceptionné en novembre prochain pour accueillir 200 détenues.

S. B.

Amélioration du service public de l'eau L'ADE signe un accord avec six micro-entreprises

L'Algérienne des eaux (ADE) de Ouargla a signé des accords avec six micro-entreprises montées par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), pour contribuer à l'amélioration du service public en matière d'accès à l'eau potable, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de l'ADE.

Ces entreprises, spécialisées en hydraulique et plomberie sanitaire, s'occupent notamment de la réparation des fuites sur le réseau, le montage et la désinstallation des compteurs ainsi que la réalisation des branchements individuels, précise l'ADE dans un communiqué.

L'opération intervient en application d'un accord établi entre le ministère des Ressources en Eau et le ministère délégué chargé de la Micro-entreprise, afin de soutenir les efforts du secteur concernant l'amélioration de l'alimentation en eau potable, à travers l'implication de plus de 300 micro-entreprises à l'échelle nationale, a-t-on précisé. Elle vise à accompagner ces micro-entreprises, en leur offrant des projets, en plus de la promotion de l'investissement répondant prioritairement aux besoins des citoyens et la génération des emplois à travers l'incitation des jeunes à l'entrepreneuriat, a-t-on souligné. Sur un autre volet, l'ADE de Ouargla s'est dotée de plusieurs équipements pour le contrôle de la qualité des eaux. Ces équipements font partie d'un lot qu'avait acquis la direction générale de l'ADE en faveur des laboratoires de ses unités de production et de distribution de l'eau potable à travers le pays, poursuit le communiqué. Pour s'assurer de la qualité de l'eau potable, une moyenne de 20 à 40 échantillons sont quotidiennement prélevés de 140 puits et 73 réservoirs, est-il signalé. M. O.

Algérie/Etats-Unis

Aït Ali participe aujourd'hui à la Conférence internationale «Discover Global Markets»

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, participe aujourd'hui, par vidéoconférence, à la Conférence «Discover Global Markets» qui se tient du 7 au 9 octobre dans la capitale de l'Etat d'Indiana, aux Etats-Unis, a indiqué un communiqué du ministère.

Sous le thème «Opportunités de croissance dans le domaine de la fabrication intelligente», cet événement annuel, organisé par le département américain du Commerce, se

veut un espace d'échange entre les plus grandes entreprises spécialisées dans les industries de pointe, les technologies intelligentes y compris les industries de véhicules, l'aérospatiale, le stockage de l'énergie et les énergies renouvelables.

Selon ses organisateurs, cette rencontre internationale sera l'occasion pour les participants d'explorer de nouveaux partenariats avec les responsables de sociétés basées aux Etats-Unis, qui cherchent à étendre leur

distribution internationale et/ou à développer des opportunités de partenariat.

Des entreprises spécialisées dans les industries de pointe et les technologies intelligentes, venant de 40 pays prendront part à cette conférence virtuelle, qui verra également la participation de ministres chargés de l'Industrie de plusieurs pays, à l'instar de l'Algérie, le Maroc, la Turquie, ainsi que Monsieur Wilbur Ross, Secrétaire du département américain du Commerce, partie orga-

Lutte contre la criminalité

Multiples opérations menées par l'ANP en une semaine

Des détachements de l'ANP ont effectué, entre le 30 septembre et le 6 octobre derniers, de multiples opérations aux résultats de «qualité», dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 30 septembre au 6 octobre 2020, de multiples opérations aux résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la crimi-

nalité organisée et en continuité des efforts «intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans notre pays», des détachements de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale lors de deux opérations distinctes, à Bechar, «six narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 10 quintaux et 80 kilogrammes», relève le communiqué. Dans le même contexte, un autre détachement de l'ANP «a arrêté, en coordination avec les services de la Sureté nationale à Alger, deux narcotrafiquants en possession de 116,543 kilogrammes de kif traité et une somme d'argent estimée à 895 millions de centimes, alors que huit autres narcotrafiquants ont été appréhendés en possession de 149 kilogrammes de la même substance, 25 811 comprimés psy-

chotropes et 6 156 unités de différentes boissons lors de différentes opérations menées à Tlemcen, Batna, Tébessa, El-Oued, Béjaïa et Sétif». D'autre part, les services de la Gendarmerie nationale ont arrêté 12 individus et saisi 15 fusils de chasse, 100 kilogrammes de poudre noire, 13 047 cartouches, 1 870 capsules et 101 363 unités d'articles pyrotechniques, à Annaba, Sétif, Oum El-Bouaghi, Mila, Tébessa, Béchar et Ouargla, alors que d'autres détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté à Tamanrasset, In-Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 77 individus et saisi 24 véhicules tout-terrain, 3 camions, 7 motocyclettes, 5 détecteurs de métaux, 118 groupes électrogènes, 90 marteaux piqueurs, 44 sacs de mélange de pierres et d'or brut, des outils de détonation et

d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 1,98 tonne de denrées alimentaires destinées à la contrebande. De même, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 13 720 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk-Ahras, Bordj Badji Mokhtar et Tindouf. Dans un autre contexte, les gardes-côtes et les services de la Gendarmerie nationale «ont réussi à mettre en échec des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 169 personnes à bord d'embarcations pneumatiques et artisanales à Oran, Tlemcen, Skikda et Chlef, alors que 10 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Relizane, El-Tarf et Tébessa», conclut le MDN.

R. N.

Pour les cinq prochaines années

Le certificat de conformité pour tout produit mis sur le marché, une exigence

■ *Aucun produit importé ou de fabrication locale ne sera mis sur le marché national sans l'obtention d'un document ou d'un certificat de conformité, et ce, pour les cinq prochaines années, a annoncé, avant-hier depuis Boumerdès, le ministre du Commerce, Kamel Rezig.*

Par Lynda N.

Le ministre, qui intervenait lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques et les commerçants dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, a affirmé qu'*«un travail est*

en cours afin de modifier et actualiser les textes juridiques dans l'objectif d'interdire la mise sur le marché, pour les 5 prochaines années, de tout produit d'importation ou de fabrication locale ne possédant pas de document de conformité». «Nous voulons instituer un système juridique à travers lequel il pourra être possible de juger de la qualité et du type des différents produits mis sur le marché national et de leur conformité aux normes internationales et locales», a affirmé M. Rezig. Indiquant que le travail a déjà été entamé à travers des commissions spécialisées pour revoir et créer une nouvelle cartographie de tous les laboratoires publics et privés répartis à travers le pays et qui auront la charge de procéder à des analyses sur les produits qui seront mis sur le marché, le ministre du Commerce a fait savoir que le secteur disposait actuellement de 54 laboratoires qui s'ajoutent à un nombre de laboratoires relevant des secteurs public et privé. En vue de permettre à ces laboratoires d'effectuer leurs analyses, le contrôle et l'homologation des produits, M. Rezig a fait état de la présentation, en 2020, de 8 laboratoires aux fins d'obtention d'accréditation par l'organisme Algerac, qui est un laboratoire d'analyses ayant obtenu une reconnaissance internationale et spécialisée dans l'accréditation des laboratoires, ainsi que 8 autres laboratoires pour l'année prochaine 2021, et ce, jusqu'à ce que ces laboratoires soient tous accrédités. A ce propos, le ministre a fait état de l'ouverture d'un atelier



P.V.D. R.

Mexique Le FMI prévoit une baisse de 9 % du PIB en 2020

LE FONDS monétaire international (FMI) a légèrement amélioré ses prévisions pour l'économie mexicaine, passant d'une contraction de 10,5 % à une baisse de 9 % du PIB en 2020. «Sur la base de ces projections, il faudra plusieurs années pour que l'emploi, les revenus et la pauvreté reviennent aux niveaux d'avant la pandémie», a cependant averti le FMI dans son rapport annuel sur l'économie du pays. Dans son nouveau rapport, l'institution estime que les progrès réalisés par le pays au cours de la dernière décennie ont été réduits à néant, et qu'à présent, «le problème de longue date de la faible croissance du Mexique semble devoir s'aggraver». Les autorités sanitaires ont fait état de plus de 80 000 décès dus à la pandémie de Covid-19, et environ 12 millions de travailleurs ont perdu leur emploi, la plupart dans le secteur informel. Selon l'institution monétaire, une reprise à «deux vitesses» est en cours, avec un rebond de l'industrie manufacturière tiré par la demande extérieure, bien que la demande intérieure reste faible. Le Fonds a déclaré que le gouvernement devrait mettre en œuvre un ensemble complet de mesures de soutien budgétaire et monétaire à court terme, et des réformes «crédibles» à moyen terme pour stimuler l'investissement et la croissance. Il a détaillé les risques qui planent au-dessus de la deuxième plus grande économie d'Amérique latine : une possible résurgence de Covid-19, une perturbation prolongée des marchés du travail, une nouvelle volatilité financière mondiale, une baisse des prix du pétrole et une croissance négative chez les principaux partenaires commerciaux. Lundi dernier dans son rapport annuel sur l'économie brésilienne, la première d'Amérique latine, le FMI a tablé sur une contraction de 5,8 % du PIB en 2020, puis une reprise partielle avec une croissance de 2,8 % en 2021. **Aida M.**

spécialisé dans la conception de fiches techniques pour chaque produit à mettre sur le marché national, rappelant la mise en place, lors des huit premiers mois de l'année en cours, de 128 fiches techniques ou normes concernant des produits alimentaires de large consommation, en attendant la réalisation de 300 autres fiches techniques devant être réalisées l'année prochaine concernant des milliers de produits. Ces 128 fiches techniques ou normes seront rendues publiques d'ici à la fin de l'année en cours, sous forme de manuel ou de guide à distribuer aux laboratoires afin de s'y référer à

chaque opération de contrôle de conformité. Insistant, par ailleurs, sur l'importance que revêt le «Registre du commerce itinérant» dans la satisfaction des besoins de la population, notamment des habitants des zones d'ombre, M. Rezig a rappelé le lancement, depuis quelques mois, du recensement des espaces de stockage relevant des secteurs public et privé. Le but étant de connaître l'emplacement de ces espaces, leur capacité, la nature et la gestion des produits stockés, en vue de réguler et organiser le marché. Au chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, le ministre a inauguré le Centre local du registre du commerce, avant de s'enquérir

de système du e-paiement dans un centre commercial au centre-ville, puis d'un laboratoire spécialisé dans les expertises et contrôle qualité. Il a, ensuite, tenu une rencontre avec des opérateurs économiques et des représentants du mouvement associatif. Dans la commune de Kharouba, le ministre a inspecté une société privée exportatrice de biscuit et chocolat, avant de visiter un autre établissement privé de produits de beauté à Ouled Moussa. Au terme de sa visite, le premier responsable du secteur du Commerce a inauguré l'Inspection régionale du commerce dans la commune de Khemis El Khechna. **L. N.**

Après deux séances de forte hausse

Le Brent recule à 41,87 dollars à Londres

Les prix du pétrole cédaient du terrain hier, après deux séances de forte hausse, stoppés par l'annonce du report des négociations sur un plan d'aide aux Etats-Unis et avant la publication plus tard dans la journée des stocks américains par l'EIA. Vers 09h45 GMT (10h45 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 41,87 dollars à Londres, en baisse de 1,83 % par rapport à la clôture d'avant-hier. A New York, le baril américain de WTI pour novembre perdait 2,19 % à 39,78 dollars. Pourtant, les prix du pétrole ont poursuivi leur hausse avant-hier, tirés par les craintes des dégâts que pourrait causer l'ouragan Delta sur la production de brut dans le Golfe du Mexique. Les espoirs de parvenir à un plan d'aide à l'économie américaine, qui avaient également fait grimper les cours jusqu'à la clôture, ont été brusquement douchés par le président Donald Trump avant-hier. Celui-ci a décrété la fin des négociations avec les démocrates, rompant l'élan des cours de l'or noir dans les échanges après la clôture. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en

décembre avait auparavant terminé la séance à 42,65 dollars, en hausse de 1,36 dollar (+3,29 %) par rapport à la clôture de lundi dernier. A New York, le baril américain de WTI pour novembre avait fini en hausse de 1,45 dollar (+3,29 %) à 40,67 dollars contre 39,22 dollars la veille. Outre l'ouragan et les attentes – ensuite déçues – d'un stimulus américain, les prix ont été soutenus également par la poursuite du conflit social en Norvège, à la compagnie pétrolière Equinor. «A cela il faut ajouter le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan au Nagorny Karabakh», région stratégique pour le transport de pétrole, «qui s'approche des pipelines d'exportation de pétrole brut», a souligné Andy Lipow de Lipow Oil Associates. Avant que le Président américain ne sonne la fin des négociations sur un plan d'aide, le patron de la Banque centrale américaine (Fed), Jerome Powell, avait plaidé vigoureusement mardi pour le déblocage de nouvelles aides, sans lesquelles la première économie mondiale s'exposerait à des conséquences «tragiques». En vain. Dans un tweet, Donald Trump a annoncé avoir demandé à ses représentants d'*«arrêter de*

négoier jusqu'à après les élections». Ce coup de tonnerre a fait chuter Wall Street et ralenti la hausse des cours de l'or noir dans les échanges après la fin de séance. L'ouragan Delta, qui s'est renforcé en catégorie 4 sur une échelle de 5, devrait aborder la péninsule du Yucatan au Mexique mercredi (hier) puis remonter vers le nord au-dessus du Golfe du Mexique jeudi (aujourd'hui). «On voit déjà les grands producteurs évacuer leurs plateformes dans le Golfe du Mexique et l'ouragan va se diriger la Louisiane encore une fois», là où est implanté l'essentiel de la production off-shore du Golfe du Mexique, a indiqué Andy Lipow. La grève en cours en Norvège soutenait également les prix du brut, avec pour effet de «compenser le retour de la production en Libye presque au baril près», a calculé Tamas Varga, de PVM. La compagnie pétrolière norvégienne Equinor a annoncé lundi la fermeture de quatre gisements pétroliers en Norvège, en raison du durcissement d'un conflit social. Deux autres plateformes exploitées par Neptune Energy et Wintershall Dea sont concernées par le conflit social. **Yacine N.**

Education/Commerce

L'accord ministériel conjoint pour régulariser les écoles privées bientôt appliqué

■ Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a annoncé, avant-hier à Boumerdès, le parachèvement dernière par son département ministériel de l'élaboration de l'accord ministériel conjoint organisant le travail des écoles privées dans les trois cycles éducatifs.

Par Wafaa Z.

«**N**ous avons finalisé, dernièrement, un accord conjoint entre les ministères du Commerce et de l'Education nationale, portant organisation du travail des écoles privées (dans les trois cycles éducatifs), en vue de régulariser le travail de ces écoles avec le secteur éducatif», a affirmé le ministre lors d'une rencontre qui l'a réunie avec des opérateurs économiques et des commerçants, dans le cadre

Enfance

La société civile doit contribuer à la lutte contre les

enlèvements d'enfants

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, Kaouter Krikou, a appelé, avant-hier depuis El Tarf, la société civile à apporter sa contribution dans la lutte contre le phénomène d'enlèvement d'enfants en Algérie. «La loi sanctionne toutes formes de violence faites aux enfants, leur exploitation ou abandon», a précisé la ministre, accompagnée du ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, lors d'un point de presse tenu en marge d'une visite de travail consacrée à cette wilaya, rappelant que «le projet de révision de la Constitution, soumis au référendum le 1^{er} novembre prochain garantit, dans son article 71, l'engagement de l'Etat à protéger la famille et l'intérêt suprême de l'enfant». Evoquant l'affaire de kidnapping, viol et assassinat de la jeune Chaïma, la ministre a réitéré ses condoléances à la famille de la victime, leur assurant que l'Etat prendra en charge son cas. La ministre de la Solidarité nationale a également fait état des efforts déployés par son département ministériel pour «le renforcement de la place de l'enfant à l'échelle nationale et internationale», rappelant l'hommage rendu par le président de la République aux enfants innovants, primés à la compétition internationale de robot, tenue récemment. Les ministres de la Solidarité, de la Famille et la Condition de la femme, Kaouter Krikou et des Ressources en eau, Arezki Berraki, se sont rendus dans la wilaya d'El Tarf dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection ciblant des projets de leurs départements respectifs.

Mina K.

d'une visite de travail dans la wilaya. La mise en application de cet accord «interviendra bientôt», soit dès «sa signature» par son homologue de l'Education nationale, a-t-il indiqué. «Cet accord-pilote organisant ces écoles va mettre un terme à différents problèmes, tout en aplanissant de nombreuses entraves. Il va aussi protéger les droits des élèves, au même titre que ceux des promoteurs de ces établissements», a estimé le ministre du Commerce.

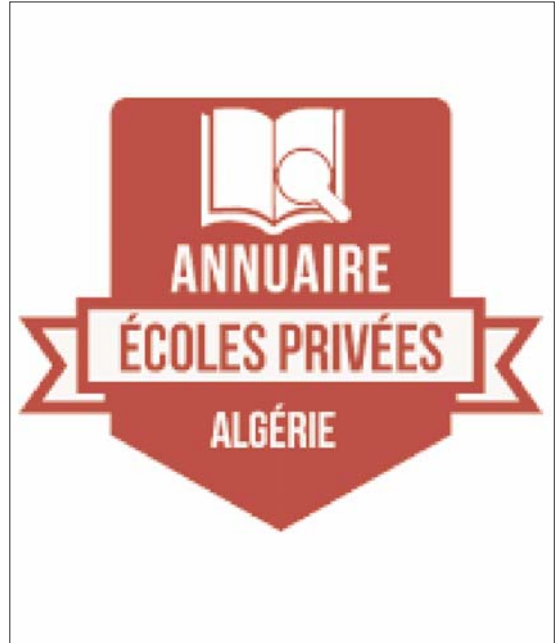
Il a lancé un appel aux élèves en vue de rejoindre leurs écoles, durant cette prochaine rentrée scolaire «en toute quiétude», a-t-il dit. Sur un autre plan, Kamel Rezig a exhorté les opérateurs économiques importateurs des fournitures scolaires pédagogiques, au

même titre que les producteurs locaux et commerçants de détail, en vue de ne «pas exploiter la rentrée scolaire pour hausser les prix des différentes fournitures scolaires».

«Il n'y a aucune raison pour augmenter le prix de ces produits», a-t-il insisté, assurant la disponibilité d'un «stock et d'une offre inédite, de nature à couvrir la totalité de la demande en la matière, tant d'importation que locale».

Mettant en garde les contrevenants, M. Rezig a assuré que les services concernés «seront à l'affût, à travers la multiplication des patrouilles de contrôle, qui les soumettront à l'obligation de présenter des factures, faute de quoi ils s'exposeront aux mesures répressives édictées par la loi, en la matière», a-t-il averti.

W. Z.



Prise en charge des zones d'ombre

La fixation des populations et la création d'activités visées

La promotion des zones d'ombre, leur mise à niveau et la prise en charge des préoccupations de leur population relèvent d'une «politique éclairée et avisée devant permettre la fixation des habitants dans leurs régions d'origine et la création d'activités productives», a souligné, mardi à Annaba, le conseiller du président de la République, chargé de suivi des régions d'ombre, Brahim Merad. «La prise en charge des préoccupations urgentes et nécessaires des populations en matière d'AEP, en énergie, le désenclavement, la promotion des conditions de scolarisation et de transport et l'élimination des facteurs des dangers naturels, permettront d'assurer une mise à niveau du cadre de vie des habitants des zones d'ombre et la mise en place des

Publicité

conditions et mécanismes susceptibles de créer des activités productives dans ces régions lointaines», a précisé M. Merad, au cours d'une visite de travail dans des régions d'ombre de cette wilaya situées à Chétaibi, Triati, et Séraïdi. La mise à niveau est susceptible également de permettre à ces régions de rejoindre l'élan du développement tout en offrant l'opportunité aux habitants de ces zones de devenir un partenaire effectif du dynamisme économique du pays, a souligné M. Merad, rappelant que la mise en place des conditions pour une vie décente dans les régions d'ombre à travers les différentes opérations de développement, constitue «une priorité» pour le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui veille à sa concrétisation sur le terrain. Une enveloppe financière de l'ordre de 184 milliards DA a été mobilisée à l'échelle nationale à travers les différentes formules de financement disponibles dans les wilayas pour la concrétisation des opérations du développement inscrites dans le cadre de la prise en charge des besoins des habitants de plus de 15 000 zones d'ombre recensées dans le pays, a-t-on noté. Ces opérations, décidées dans le cadre du développement des zones d'ombre, permettent l'amélioration de la qualité de vie d'environ 9 millions de citoyens vivant dans ces zones, a ajouté M. Merad, affirmant que l'année 2021 verra la mobilisation de davantage de financement pour la concrétisation des opérations de développement nécessaires à la promotion de ces régions. Aux

zones d'ombre «El Euzla» et «Zegaâ» dans la commune de Chétaibi, où 15 opérations de développement ont été affectées sur les 33 opérations retenues pour cette collectivité locale, M. Merad a inspecté le projet de réalisation de 5 forages pour l'alimentation en eau potable de plus de 1 200 habitants de la localité «El Euzla» et a assisté également à un exposé sur la réalisation d'une étude pour la protection de l'oued Ankouche d'El Euzla des risques des inondations. Dans la même région, M. Merad a visité un stade de proximité et le projet de raccordement de la localité au réseau de gaz naturel avant de se rendre à la localité Zegaâ où il a inspecté un projet d'extension d'une ligne électrique de 7,4 km pour le renforcement de la zone en énergie électrique.

Ryad A.

Bibliothèque nationale d'Alger

«L'histoire du théâtre amazigh» en débat

■ L'évolution du théâtre amazigh depuis la pratique populaire jusqu'à la scène professionnelle actuelle a été mise en avant par le dramaturge Mohand Ait Ighil et le formateur et homme de théâtre Abdelaziz Hammachi qui ont animé, mardi à Alger, une rencontre sur «l'histoire du théâtre amazigh».

Par Abla Selles

Une rencontre sur l'histoire du théâtre amazigh a été organisée à Alger. Les participants, dont le dramaturge Mohand Ait Ighil et le formateur et homme de théâtre Abdelaziz Hammachi, sont revenus sur différentes étapes de ce théâtre.

Tenue dans le cadre de la manifestation «La rentrée culturelle», lancée le 26 septembre dernier par le ministère de la Culture et des Arts, cette rencontre a été coordonnée par le théâtre régional de Béjaïa Abdelmalek-Bouguermouh à la Bibliothèque nationale d'El Hamma, devant un public peu nombreux.

Les conférenciers ont d'entrée rappelé l'aspect inné dans la pratique du théâtre depuis des millénaires», que les «Algériens d'expression amazighe ont naturellement adopté dans leur quotidien et leurs rites et fêtes populaires».

De la «Sebiba» dans le Tassili N'Ajjer, classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco en 2015, aux rituels kabyles de «Bouafif», danse populaire de collecte des œufs, et «Amghar Ouchekkouf», un autre bal masqué célébrant le début du printemps, les fêtes populaires séculaires, «aux formes para-théâtrales», ont toujours constitué «une source intarissable et un réservoir inépuisable de talents pour le théâtre amazigh», expliquent-ils.

Le cérémonial de «Ayrad» se déroule lui aussi dans les normes d'une véritable scénographie, avec des personnages portant des masques et habillés de peau de bêtes, un déguisement qui rappellerait la Commedia Dell'arte, a estimé Omar Fetmouche, intervenant lors des débats.

Abordant la relation avec les universités, les orateurs ont déploré l'absence quasi totale de contacts» pour permettre aux

étudiants de s'imprégner des différents ateliers intervenant dans le montage d'une pièce de théâtre», se limitant, selon eux, juste à l'étude du texte et ses aspects linguistiques».

Les conférenciers ont rappelé ensuite, l'apport du travail colossal du dramaturge Mohia, Abdellah Mohia de son vrai nom (1950-2004), qui a consacré sa vie à adapter des œuvres théâtrales universelles à la langue et à la culture kabyle, à l'instar de «Sin Enni» (Ces deux-là) tirée de «Les émigrés» de Slawomir Mrozek, en plus de la traduction et l'écriture de textes de chansons. Une chronologie des différentes périodes qui ont marqué l'évolution du théâtre amazigh ont été énumérées par Abdelaziz Hammachi, soulignant l'apport «considérable» des associations de villages et de quartiers, un «véritable moteur à la pratique du 4^e art en tamazight», selon lui.

Le parcours de Abdelmalek Bouguermouh (1946-1989), un autre dramaturge de taille, a été



évoqué par Mohand Ait Ighil, en se focalisant sur sa perpétuelle volonté de mettre son savoir au service des jeunes talents activant dans le mouvement associatif des villages.

«Bouguermouh était une réfé-

rence pour tous les pratiquants du 4^e art (...) Il avait le souci de donner de l'esthétique aux conflits», a-t-il rappelé, pour souligner le passage du théâtre amazigh «de l'étape de la revendication à celle de l'esthétique».

Le cycle de conférences initié par la manifestation «La rentrée culturelle» a pris fin hier, avec une rencontre animée par les représentants du théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou.

A. S.

«La Bataille d'Alger» et «Chronique des années de braise»

Les deux œuvres parmi les 20 meilleurs films en Afrique

Le journal britannique «The Guardian» a classé, dans un numéro paru récemment, les deux films algériens «La Bataille d'Alger» et «Chronique des années de braise» parmi les vingt meilleurs longs métrages dans l'histoire du cinéma en Afrique.

Réalisé par Gillo Pontecorvo en 1966, «La Bataille d'Alger» revient sur une des périodes de la guerre de Libération algérienne, en brayant les projecteurs sur la résistance des habitants de La Casbah contre l'occupant

français. Le film a reçu plusieurs distinctions, dont le «Lion d'or» dans le Mostra de Venise en Italie en 1966.

Sorti en 1974, «Chronique des années de braise» relate la souffrance des Algériens aux plans socio-économique et culturel durant le joug colonial lors des années 40 et 50 du siècle passé. Réalisé par Mohammed Lakhdar-Hamina, le long métrage remporte, entre autres, la «Palme d'or» de la 28^e édition du Festival cinématographique de Cannes

en 1975.

Le cinéaste anglais Peter Bradshaw, qui intervient très souvent dans la rubrique du 7^e art à la radio de BBC, a cité les deux titres algériens aux côtés de «Abouna» (2002/Tchad), «Touki Bouki» (1973/Sénégal), «Gare centrale» (1958/Egypte), «En attendant le bonheur» (2002/Mauritanie) et «La Saison des hommes» (2000/Tunisie).

M. K.

Afin d'encourager les amateurs de théâtre Journées de formation théâtrale à Béchar

L'association culturelle «Rawafid» pour l'art et le théâtre de Béchar organise, du 19 au 22 octobre à la maison de la culture de la ville, des journées de formation dans cinq des différents ateliers de théâtre, annoncent les organisateurs dans un communiqué.

Ouverts aux amateurs de théâtre, ces ateliers de formation concerneront les arts, la diction, la préparation du comédien, l'improvisation, la conception et la réalisation de marionnettes et

l'art du comédien et de l'acteur, entre théâtre et cinéma.

Les personnes désireuses de prendre part à ces ateliers, trouveront dans la page Facebook de l'association le règlement contenant les conditions de participation et une fiche de renseignement à remplir et qu'ils devront, soit envoyer à l'adresse électronique : rawafid.theatre@gmail.com, ou poster sur la page de l'association avant le 15 octobre, indique le communiqué.

Active à l'échelle locale, nationale et internationale, «Rawafid» a produit plusieurs spectacles, dont «Es'sadaqa el moustahila», «Al Sayad» et «Lebhira», ainsi que «Fi intidar el batal» (En attendant le héros). Cette dernière revient sur la cause palestinienne, et plus récemment «Chkoun yesmaâ chkoun», un spectacle mis en scène par Hbib Medjahri sur un texte de Abdelkader Arroudj, qui met à nu l'absence de dialogue dans la société et qui a participé à plusieurs ren-

contres, dont les 8^e Journées du théâtre du Sud, tenues en 2018 à Alger et le Festival du théâtre méditerranéen en Tunisie.

Coordonnées sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et soutenues par le Fonds de promotion des arts et des lettres, ces journées de formation visent à promouvoir la tradition théâtrale et les valeurs universelles à travers la pratique du 4^e art, précisent encore les organisateurs.

D. R.

Agend'Art

Galerie Baya, Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)
Jusqu'au 16 octobre 2020 : Exposition collective «Souffle d'Art».

Diwaniya Art Gallery (Cheraga, Alger)

Jusqu'au 13 janvier 2021 : Exposition collective d'arts plastiques «Massarat» (parcours) avec les artistes algériennes Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou ainsi que Lulwah Al Homoud (Arabie saoudite), Mohamed Ibrahim El Masry (Egypte), Ghada Zoughby (Liban), Rashid Diab (Soudan), Mohamed Al Ameri (Jordanie), Mohamed Abou El Naga (Egypte) et Shadi Talaei (Iran).

Musique

Décès d'Eddie Van Halen, fondateur du groupe de hard rock

Eddie Van Halen, guitariste et fondateur du légendaire groupe de hard rock des années 1980 Van Halen, est mort mardi après «un long combat contre le cancer à l'âge de 65 ans», a annoncé son fils Wolf.

«Mon père, Edward Lodewijk Van Halen, a perdu son long et difficile combat contre le cancer ce matin», écrit Wolf Van Halen sur Twitter.

Figure du hard rock des années 1980, rendu populaire par son tube «Jump», vendu à des millions d'exemplaires dans le monde,

le groupe Van Halen avait été fondé à Pasadena, près de Los Angeles, par Eddie et son frère aîné Alex (batterie), avec le chanteur David Lee Roth.

Eddie Van Halen était né aux Pays-Bas mais avait grandi à Pasadena. Il était considéré comme un guitariste virtuose et s'était notamment illustré par un solo de guitare mythique sur le «Beat It» de Michael Jackson, en 1983. «Il était le meilleur père dont on pouvait rêver. Chaque moment que j'ai partagé avec lui sur scène et en dehors était un

cadreau», a ajouté Wolfgang «Wolf» Van Halen, qui avait remplacé le bassiste original du groupe (Michael Anthony) en 2007 lorsque David Lee Roth avait retrouvé Van Halen pour une tournée, après une séparation de plus de vingt ans. Après le départ de David Lee Roth, Van Halen avait continué à sortir des albums et à se produire avec les chanteurs Sammy Hagar puis Gary Cherone, mais sans jamais retrouver la popularité de la première période.

F. H.



Karabakh

La moitié de la population déplacée par les combats

■ La moitié de la population du Nagorny Karabakh a été déplacée par les hostilités entre ce territoire séparatiste peuplé d'Arméniens et l'Azerbaïdjan, ont indiqué les autorités, hier, un conflit où les craintes pour les civils ne font que croître.

Par Rosa C.

« Environ 50 % de la population a été déplacée, dont 90 % des femmes et des enfants », a indiqué à l'AFP Artak Belgarian, le médiateur de la république auto-proclamée qui est chargé des questions de défense des droits des civils.

De « 70 000 à 75 000 personnes ont été déplacées, soit à l'intérieur d'Artsakh (le nom arménien du Nagorny Karabakh, ndr), ou alors sont devenues des réfugiés hors des frontières du territoire », a-t-il dit.

Le Nagorny Karabakh est peuplé d'environ 140 000 habitants, à 99 % des Arméniens ethniques. Les autorités locales et l'Arménie accusent l'Azerbaïdjan, depuis la reprise des hostilités le 27 septembre, de viser les civils, en particulier à Stepanakert, la capitale.

Cette ville est visée depuis des jours par des tirs répétés de

roquettes mais aussi de drones, forçant la majorité des quelques 50 000 résidents à la fuite. Ceux qui sont restés se terrent dans les caves.

Stepanakert a essuyé des bombardements pendant toute la nuit de mardi à hier. Selon un habitant interrogé par l'AFP, il s'agissait de la nuit de bombardements la plus intense depuis le week-end.

Dans la matinée, des frappes, vraisemblablement de drones, ont suivi, a constaté un journaliste de l'AFP, qui a vu un panache de fumée, précédé d'une double explosion, s'élever après l'attaque de cet appareil au bruit caractéristique de tondeuse. La défense anti-aérienne tentait d'abattre le ou les engins, invisibles dans le ciel nuageux.

Dans la nuit, à intervalles réguliers, presque toutes les heures, les sirènes d'alerte ont résonné dans la ville, plongée dans une obscurité quasi totale.

S'ensuivait une succession de lourdes explosions, dont il n'était pas possible de déterminer avec exactitude la nature : roquette, missile, obus d'artillerie ou bombardement aérien.

Un ensemble de maisons a été entièrement ravagé sur les hauteurs de la ville, à proximité du Parlement. Au moins trois habitations ont été soufflées par la violence de l'explosion, selon les voisins qui ont indiqué que l'endroit était inhabité.

Avec pour résultat un cratère d'une dizaine de mètres dans la terre, un autre engin s'est abattu dans le jardin d'une maison, apparemment sans faire de victime, à l'exception d'un chien dont la dépouille gisait éventrée sur la chaussée.

En Azerbaïdjan aussi, on accuse l'adversaire de viser les civils, mais les autorités n'ont pas annoncé de chiffres de déplacés.

La porte-parole du parquet azerbaïdjanais, Gounay Salimzade, a cependant indiqué que 427 habitations abritant 1 200 personnes au total ont été détruites depuis le début des hostilités. Dans le village de Jojoug, Marjanli Jouchoud Gehramanov, propriétaire d'un magasin, assure que malgré les frappes « nous n'avons pas peur ». « Nos jeunes sont prêts. Nous attendons que l'ordre nous soit donné pour que nous aidions aussi les militaires », proclame-t-il bravache.

Le Nagorny Karabakh, majoritairement peuplé d'Arméniens chrétiens, a fait sécession de l'Azerbaïdjan à la chute de l'URSS, entraînant au début des années 1990 une guerre ayant fait 30 000 morts.



Ph. > D. R.

Le front est quasiment gelé depuis un cessez-le-feu en 1994, malgré des heurts réguliers. Les deux camps s'accusent d'être responsables de la reprise des hostilités le 27 septembre et ont fait fi des multiples appels de la communauté internationale au cessez-le-feu, dénonçant aussi les attaques répétées sur les civils.

Le Premier ministre arménien, Nikol Pachinian, a accusé mardi, dans un entretien à l'AFP, la Turquie, allié indéfectible de l'Azerbaïdjan, pays musulman turcophone, d'avoir « par son engagement actif provoqué la guerre ».

Fort du soutien d'Ankara, le président azerbaïdjanais, Ilham Aliiev, a exclu, lui, toute trêve sans retrait arménien du Karabakh.

Une escalade pourrait avoir des conséquences imprévisibles, au vu du nombre des puissances en concurrence

dans le Caucase : la Russie, la Turquie, l'Iran et les Occidentaux.

Les deux camps affirment infliger de lourdes pertes à l'ennemi, mais aucun belligérant ne semble avoir pris un avantage déterminant, même si l'Azerbaïdjan a annoncé la conquête de multiples villes et villages.

Le ministère arménien de la Défense a ainsi dit avoir repoussé une offensive nocturne, laissant « 60 cadavres (azerbaïdjanais) sur le champ de bataille ». Une affirmation invérifiable.

Le bilan de 287 morts depuis le début du conflit reste très partiel. Bakou, qui n'annonce aucune perte militaire, évoque la mort de 28 civils. Le Karabakh a dénombré 240 militaires et 19 civils tués. Bakou et Erevan disent, cependant, avoir éliminé respectivement des milliers de soldats adverses.

R. C.



Commentaire

Opium

Par Fouzia Mahmoudi

Le Président français a fait vendredi dernier un discours sur le séparatisme islamiste en France qui a reçu, selon les familles politiques, un accueil chaleureux, tiède ou outré. Car si du côté des députés La République En Marche et Les Républicains l'on se félicite de la prise de position et de parole d'Emmanuel Macron, l'on est plus circonspect du côté du Rassemblement National où l'on attend que des actes forts suivent les paroles, alors que du côté de l'extrême-gauche, sans surprise, les réactions théâtralement choquées se sont multipliées, que ce soit dans les médias ou même à l'Assemblée nationale. Le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, a d'ailleurs ouvertement accusé, mardi, le parti de La France Insoumise (LFI) d'être lié à un « islamo-gauchisme qui détruit la République », lors de la séance des questions au gouvernement au Parlement. « Je ne m'explique pas qu'un parti comme le vôtre, qui a dénoncé pendant longtemps l'opium du peuple, en soit désormais lié avec un islamo-gauchisme qui détruit la République », a lancé le ministre en réponse à une question d'Alexis Corbière, député LFI de Seine-Saint-Denis, sur le projet de loi en préparation pour la laïcité et contre l'islam radical. « Ce que nous faisons, ce n'est pas simplement manifester de gêner quelques islamistes radicaux », a ajouté Gérard Darmanin. « Quand j'entends vos propos et ceux de Jean-Luc Mélenchon, je sens qu'on gêne aussi beaucoup de votre corps électoral ». Juste avant, Alexis Corbière avait accusé le gouvernement de vouloir « fabriquer un agenda médiatique ». « Ainsi, vous contournez les problèmes sociaux et sanitaires qui déchirent notre pays en saturant l'opinion d'une question obsessionnelle : l'islam, l'islam, l'islam », avait lancé le député. « Les lois actuelles permettent déjà largement de régler les problèmes pointés par Emmanuel Macron vendredi dernier », a argumenté le député d'extrême-gauche, en référence au discours du Président sur ce projet de loi qui sera présenté le 9 décembre en Conseil des ministres. « Vous pouvez actuellement fermer des écoles clandestines où se développe le fanatisme », a ajouté Alexis Corbière, appelant le gouvernement à plutôt agir contre le « séparatisme des riches qui ont leurs propres écoles, leurs cliniques, qui refusent l'impôt ». Mais la prise de position, attendue, des représentants de La France Insoumise résulte de leur stratégie ces dernières années qui consiste à flatter les islamistes en espérant que les électeurs issus de l'immigration nord-africaine, bien souvent à tort considérés comme automatiquement musulmans, suivraient le mouvement et voteraient pour eux. Il est vrai qu'après avoir perdu le vote du prolétariat qui préfère désormais dans son ensemble les programmes du Rassemblement National, le parti d'extrême-gauche de Jean-Luc Mélenchon a choisi de devenir le parti des racistes, indigénistes et extrémistes de tout poil. Reste à voir si cette stratégie sera au moins gagnante sur le plan électoral, bien que pour le moment tous les sondages sur la présidentielle de 2022 laissent Mélenchon loin derrière Marine Le Pen et Emmanuel Macron, et surtout loin de son score de 19,58 % qu'il avait réalisé en 2017 au premier tour du scrutin présidentiel. F. M.

Bangladesh

L'armée dans les camps Rohingyas après des heurts entre gangs de la drogue

L'armée bangladaise a intensifié ses opérations dans le tentaculaire complexe de camps qui abrite environ un million de Rohingyas réfugiés au Bangladesh, après des heurts entre gangs de la drogue qui ont fait sept morts en six jours, a-t-on appris, hier, auprès de la police.

Deux groupes armés de Rohingyas s'affrontent dans le camp de Lambasia pour contrôler le marché lucratif de la méthamphétamine à la frontière entre la Birmanie et le Bangladesh.

Une femme figure parmi les sept morts des six derniers jours et il y a eu plusieurs blessés, selon la police locale.

« Nous avons trouvé quatre corps mardi soir dans le camp de Lambasia », a déclaré à l'AFP Rafiqul Islam, chef adjoint de la police du district de Cox's Bazar (Sud-Est) où sont installés les camps depuis trois ans.

Des centaines de soldats et

de policiers armés ont été déployés, selon lui, dans les camps depuis le début des affrontements le 2 octobre et leur présence a été renforcée mardi.

Quelque 750 000 migrants musulmans rohingyas, minorité religieuse en Birmanie, ont quitté en 2017 l'Ouest de la Birmanie. Ils sont venus grossir les rangs des quelque 200 000 Rohingyas déjà présents au Bangladesh.

L'afflux massif de cette population a entraîné la création des camps où règne une misère noire que la pandémie de coronavirus a encore aggravée, permettant au trafic de drogue de se développer.

La répression en Birmanie avait suivi des attaques en août 2017 de l'Armée du salut des Rohingyas de l'Arakan (ARSA) contre des postes de sécurité.

Selon des responsables rohingyas dans les camps, l'ARSA est à présent impliquée dans une guerre de territoires

avec le gang de Munna, du nom d'un trafiquant de drogue de Kutupalong – le plus grand des camps – dont un frère aîné et trois proches auraient été tués dans les affrontements.

« L'ARSA a revendiqué la mort de quatre personnes qui sont des proches d'un dirigeant de gang rohingya », a dit l'un d'eux qui va transférer sa famille dans un autre camp en raison des combats.

Les forces de sécurité bangladaises ont tué plus d'une centaine de Rohingyas entre août 2017 et juillet dernier. Un rapport d'Amnesty International citant l'ONG bangladaise de défense des droits de l'homme Odhikar évoque des exécutions extrajudiciaires.

Selon la police, la plupart des personnes tuées étaient impliquées dans un trafic de drogue ou le passage de Rohingyas fuyant les camps par bateau vers la Malaisie.



Islam Slimani

«Toute ma vie est une revanche»

L'INTERNATIONAL algérien Islam Slimani, indésirable à Leicester City avec un contrat qui le lie au club anglais jusqu'en juin 2021, a assuré, mardi, dans un entretien à «France Football», qu'il n'a jamais été meilleur que lorsqu'il doit prouver qu'il mérite sa place. Evoquant sa mise à l'écart lors de la venue de Robert Moreno en remplacement de Leonardo Jardim à l'AS Monaco la saison dernière, Slimani rappelle que «toute ma vie est une revanche. Au fond, j'ai même besoin de ça. Quelque part, Moreno m'a rendu service en m'écartant. Parce que, au fond, je ne suis jamais meilleur que lorsque j'ai cette rage en moi de devoir prouver que je mérite ma place», a-t-il déclaré. «Monaco m'a redonné goût au football après mon passage difficile en Turquie. C'est l'une des plus belles expériences de ma vie», a-t-il ajouté. Bloqué à Leicester City, même si le mercato n'a pas encore fermé ses portes dans certains pays, où il peut trouver preneur afin de revenir au premier plan, l'ancien sociétaire du CR Belouizdad garde l'espoir de convaincre l'entraîneur des «Foxes», Brendan Rodgers, de l'intégrer dans ses plans. Surtout que le club jouera sur 3 tableaux entre l'Europe et les compétitions domestiques (Ligue Europa, FA Cup et championnat). Annoncé proche de retrouver la Ligue 1 (France), où il avait brillé la saison

dernière avec l'AS Monaco avec 9 buts et 8 passes décisives en 19 apparitions toutes compétitions confondues, Slimani (32 ans) peut encore rejoindre les Pays-Bas (clôture du mercato mardi), le Portugal (mardi), la Suisse (12 octobre), l'Angleterre (vers la Championship/16 octobre), la Russie (17 octobre), la Croatie (19 octobre), le Qatar (25 octobre), le Canada (29 octobre) et les Etats-Unis (29 octobre). Le deuxième meilleur buteur dans l'histoire des «Fennecs» (30 réalisations) est également revenu sur les critiques qu'il a essuyées tout au long de sa carrière : «Etre critiqué me motive. Cela ne me fait pas mal. Je suis un joueur qui a besoin de prouver, qui a besoin de se sentir en difficulté. Le confort, ce n'est pas vraiment mon truc. Quand je vois les critiques sur mon style, cela me donne envie de montrer et de fermer des bouches». «Ceux qui suivent ma carrière savent parfaitement que ce genre de choses m'a toujours servi à être fort. Au contraire, cela anime en moi une rage incroyable. C'est un moteur qui me permet de montrer ce que je vaudrais vraiment», a-t-il conclu. En raison de sa situation actuelle, le meilleur buteur en activité des «Verts» n'a pas été convoqué par le sélectionneur Djamel Belmadi pour affronter en amical le Nigeria (vendredi en Autriche) et le Mexique (13 octobre aux Pays-Bas).

JS Kabylie

Le club entame son 3^e stage à Akbou

LA JEUNESSE sportive de Kabylie (JSK) a jeté son dévolu sur la ville d'Akbou, dans la wilaya de Béjaïa, pour effectuer son troisième stage de préparation en vue de la saison footballistique 2020-2021. «Le club est arrivé lundi soir à Akbou et le staff technique a dès lors convié les joueurs à effectuer une séance de déchargement et d'assouplissement musculaire», a indiqué la direction du club dans un communiqué diffusé mardi sur sa

page Facebook. Les choses sérieuses en matière de préparation vont commencer dès aujourd'hui pour les camarades de Rezki Hamroune puisque, selon la même source, le staff technique a programmé un travail biquotidien pour mardi. Ces deux séances se déroulent au stade OPOW d'Akbou, a encore précisé la direction kabyle, ajoutant que les entraînements auront lieu à huis clos pendant toute la durée du stage.

CAF CC

La FAF répond encore à Benaïssa (USB)

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a publié, une nouvelle fois, un communiqué afin de démentir les propos tenus par le président de l'USB Biskra, Farès Benaïssa, au sujet du choix du deuxième représentant algérien en Coupe de la CAF. L'instance fédérale a tenu à clarifier la situation dans ce dossier. Farès Benaïssa «n'a jamais été reçu par le Bureau fédéral, et encore moins bénéficié d'une quelconque assurance pour participer à la Coupe de la CAF», selon les responsables du football algérien. Le dirigeant de l'US

Biskra avait affirmé le contraire, il y a quelques jours, avant que le Bureau Fédéral ne prenne une décision au sujet de l'identité du quatrième représentant algérien en compétition continentale.

«Le secrétaire général ainsi que les membres de la Commission de la Coupe d'Algérie ont effectivement invité les huit équipes encore qualifiées aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie pour leur annoncer que leur prime sera revue à la hausse, chose que le président de l'USB a délibérément omis d'en parler», a ajouté la FAF.

Djamel Belmadi, sélectionneur des Verts à la veille d'Algérie-Nigeria

«J'ai cherché des matchs qui puissent nous mettre en difficulté»

■ L'entraîneur de la sélection nationale a tenu une conférence de presse virtuelle hier en Autriche, pour aborder les questions relatives à l'EN et surtout ces deux confrontations amicales programmées respectivement face au Nigeria et au Mexique qui auront lieu respectivement en Autriche et aux Pays-Bas.

Par Mahfoud M.

«J

Je cherchais des matchs qui puissent nous mettre dans la difficulté. Certains pourraient dire il faut reprendre doucement, mais moi je vois pas les choses comme ça, il faut profiter des dates FIFA, il y en a pas tant que ça», a-t-il d'emblée déclaré en expliquant le choix de ces deux sparing-partners. Il affirmera que le Nigeria est une équipe qu'il connaît, puisqu'il s'agit de la deuxième meilleure équipe au classement-FIFA/CAF. S'agissant du Mexique, il estime que c'est une équipe qui tourne à plein régime. «Ils n'ont pas perdu depuis 20 matchs. Ils ont beaucoup de joueurs, ils sont capables de faire deux ou trois listes», a-t-il relevé. Le driver national avouera que les joueurs étaient tout heureux de retrouver la sélection, surtout pour ceux qui ont vécu la CAN, qui reste une chose extraordinaire et qui ne s'oublie pas. Abordant le sujet des deux nouveaux joueurs qui ont rejoint les Verts à l'occasion de ce stage et de ces deux matchs, Zerkane et Bouledjah, il pense qu'il s'agit d'un bon renfort surtout qu'ils viennent en sélection en étant déterminés. «Mehdi



Belmadi compte beaucoup sur ces deux matchs amicaux

Zerkane a choisi d'emblée l'équipe d'Algérie contrairement à d'autres alors qu'il est tri-national (sa maman est Tunisienne)», a-t-il indiqué, ajoutant qu'il s'agit d'un jeune joueur qui vient tout juste de débiter et qui a démarré en Ligue I avec Bordeaux. Il estime, néanmoins, qu'il est à court physiquement, surtout qu'il revient de blessure et de suspension.

A propos de Belaïli qui n'est pas au rendez-vous pour ces deux matchs, Belmadi dira qu'il est dans une situation compliquée. «Je ne suis pas son agent, mais quand je peux donner des conseils je le fais. On espère qu'il

trouve une bonne sortie et qu'il revienne en sélection», a-t-il souligné.

«Pour Slimani, ça semble plus compliqué, je sais qu'il cherchait activement mais ça ne s'est pas bien passé, mais le mercato n'est pas fini. Il voulait être avec nous. Il aurait pu choisir la facilité en allant dans le Golfe et ça me plaît», a-t-il relevé. Pour ce qui est des joueurs du championnat national qui n'ont pas été convoqués pour cette double joute amicale, il dira qu'ils n'ont repris les entraînements que depuis une semaine et donc qu'il n'y a aucune question à se poser sur leur absence. M. M.

Match amical/Algérie-Nigeria demain en Autriche Les Verts pour une remise en forme

L'équipe nationale de football reprendra le chemin des stades après la parenthèse du Covid qui l'avait obligée à surseoir à tous les rendez-vous, officiels ou amicaux. Les Verts joueront, ainsi, ce vendredi soir, un match amical face au onze du Nigeria dans une partie qui se déroulera en Autriche, en raison de l'incapacité à faire respecter les gestes barrières et le protocole sanitaire en cette période du Covid-19. Il s'agit d'un test très important pour les hommes de Djamel Belmadi qui tenteront une remise en forme et jaugent leurs capacités après une longue période d'absence. Le coach de la sélection nationale a battu le rappel des troupes et fait appel à 25 joueurs pour cette double confrontation amicale, étant donné qu'il y aura un second match face au Mexique qui se jouera aux Pays Bas. Des joueurs ont été appelés pour la première fois en EN pour ces matchs, en l'occurrence, Zerkane du FC Bordeaux et Bendib qui évolue à titre de prêt



à Tondela, au Portugal. En revanche, deux champions d'Afrique seront aux abonnés absents pour cette rencontre, à savoir le défenseur Djamel Benlamri, qui vient tout juste de signer dans un club français, l'Olympique de Lyon, et qui n'a pas pu se préparer en conséquence ; et le milieu offensif Youcef Belaïli qui est sans club depuis qu'il a résilié son contrat avec son club employeur, le Ahly Djeddah d'Arabie saoudite. Par contre, les deux autres joueurs évoluant au Golfe, le joueur d'Essad du Qatar, Baghdad Bounedjah et le gardien évoluant en Arabie saoudite, Azzedine

Doukha, n'ont pas pu se rendre en Autriche à temps, faute de visa Schengen. Bounedjah a eu son visa à la dernière minute et a pu se rendre à Autriche, ce qui n'a pas été le cas pour Doukha. Maxime Spano-Rahou mais aussi Ismael Bennacer et Said Benrahma, eux, n'ont pu rejoindre le groupe que mardi soir, vu qu'ils ont joué avec leurs clubs dimanche soir. L'essentiel est que les Verts tenteront de se donner à fond lors du match de demain soir pour prouver qu'ils sont encore en verve et que l'arrêt forcé, à cause du Covid, n'a pas influé sur leur forme. M. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Réunion du Gouvernement

Information en ligne, un Projet de décret exécutif examiné

Un Projet de décret exécutif relatif aux modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne et de diffusion de mise au point ou rectification sur le site électronique, a été examiné hier lors d'une réunion du Gouvernement. C'est dans le prolongement direct des articles 66 et 113 de la loi organique relative à l'information que le présent texte réglementaire se situe. Il vise surtout à placer la presse écrite électronique sur une trajectoire conforme aux finalités du droit qu'il trouve sa vocation.

Le texte définit les règles qui organisent la formalité déclarative de constitution et confirme à cet égard que l'activité de l'information en ligne est libre, et précise les modalités d'exercice des droits de rectification et de réponse tels que consacrés aux articles 100 et 101 de la loi relative à l'information. Il entend confirmer que la liberté d'expression est un principe qui, quelle que soit la complexité du mode de fonctionnement emprunté, ne saurait être absolu, et que les progrès technologiques fournissent aux éditeurs de l'information des voies et des moyens d'expression caractérisés.

Selon le texte, la presse en

ligne "se caractérise en effet par une accessibilité continue que le droit ne parvient pas à parfaitement maîtriser les effets et les conséquences sur l'ordre public". Indiquant qu'elle renforce les capacités de diffusion de l'information, le texte précise que "la presse électronique en ligne est en mesure de participer activement à l'effort collectif de démocratisation et de moralisation de la vie publique".

Le même texte note aussi que "mieux encadrés du point de vue juridique, les éditeurs de presse en ligne peuvent participer efficacement à la réalisation des fonctions et les finalités des articles 2 et 5 de la loi organique n 12-05 relative à l'information".

L'activité d'information en ligne est, souligne le texte, "soumise à la publication à travers un site électronique, dont l'hébergement est exclusivement domicilié physiquement et logiquement en Algérie, avec une extension du nom de domaine +.dz+".

La gestion du site "doit être en Algérie", et comprend "la gestion du contenu du site qui concerne l'ajout, la modification et la suppression des articles journalistiques, une gestion technique qui concerne la maintenance du site (design, ajout de rubriques, mises à jour des systèmes, mise à jour de sécurité, archivage des logs, etc.)", selon le texte qui précise que cette gestion "peut être à la charge de l'hébergeur ou du détenteur du site".

A. F.

Accidents de la circulation

32 morts et 1 310 blessés en une semaine

TRENTE-DEUX personnes ont trouvé la mort et 1 310 autres ont été blessées dans 1 070 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 27 septembre au 3 octobre à travers le pays, selon un bilan hebdomadaire rendu public, hier, par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 5 morts et 42 blessés, suite à 40 accidents de la route, note la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 225 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas du pays, pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique.

R. N.

LE TRAFIC de stupéfiants continue à sévir dans les zones frontalières, dans des tentatives heureusement avortées grâce à la vigilance de forces de sécurité. Ainsi, un réseau composé de cinq présumés trafiquants de drogue a été démantelé et une quantité de 1,88 quintal de kif traité découverte en leur possession a été saisie par les services de la sûreté de daïra de Lahmar (43 km au nord de Béchar), a indiqué, hier, la cellule de communication et des relations générales de la sûreté de wilaya de Béchar.

Agissant sur renseignement faisant état d'un suspect en voie d'acheminer une grande quantité de drogue de la localité frontalière

Les frontières resteront fermées



Djalou@hotmail.com

Mostaganem

Mise en échec de 13 tentatives de harga et 166 personnes arrêtées

■ L'émigration clandestine reprend de plus belle à partir des côtes algériennes, mais ces tentatives sont souvent vouées à l'échec. Les unités territoriales des gardes-côtes et les services de sûreté de la wilaya de Mostaganem ont stoppé ces dernières 24 heures 13 tentatives d'émigration clandestine en mer et en terre ferme et arrêté 166 personnes.

Par Mourad M.

Les unités de plongée, relevant des gardes-côtes, ont intercepté 11 embarcations en mer en plusieurs endroits disparates, au large des côtes de la wilaya de Mostaganem, à bord desquelles se trouvaient 142 personnes, dont des femmes, des enfants et des ressortissants étrangers.

Pour leur part, les services de la sûreté de wilaya ont déjoué deux tentatives d'émigration

clandestine sur la terre ferme, à partir de la façade maritime «Salamandre» et la plage «El Materba», dans la commune de Mostaganem, et procédé à l'arrestation 24 personnes.

Les candidats à la harga, dont deux passeurs, ont été arrêtés mardi après-midi aux environs de 17h00, de même qu'il a été procédé, mercredi à 1 heure du matin, à la saisie d'une embarcation qui était utilisée pour assurer le transport en mer des personnes concernées ainsi

qu'une somme d'argent en devise, estimée à 875 euros.

Les personnes arrêtées au large des côtes ont été évacuées au port de Mostaganem pour effectuer les formalités d'usage, alors que des dossiers judiciaires ont été établis à l'encontre des individus arrêtés sur la terre ferme. Elles seront présentées devant le procureur de la République pour les chefs d'inculpation de tentative de quitter illégalement le territoire national.

M. M.

Un réseau de narcotrafiquants démantelé

Plus d'un quintal de kif traité saisi à Béchar

re de Mougheul (50 km au nord de Béchar), les policiers ont mis en place un plan ayant permis le suivi de ses mouvements et son arrestation, malgré sa tentative de fuite, a-t-on précisé. La fouille minutieuse de son véhicule de tourisme a permis aux policiers la saisie de la quantité de kif traité, a-t-on ajouté. Les investigations et les enquêtes déclenchées par les policiers, sous la supervision des instances judiciaires, ont permis l'arrestation de quatre complices (âgés de 21 à 56 ans) impliqués dans cette affaire et la saisie de quatre véhicules touristiques utilisés par ces présumés trafiquants de drogue dans le cadre d'une bande criminelle organisée,

ainsi que six armes blanches et douze téléphones mobiles. Les cinq mis en cause ont été présentés hier devant le procureur de la République près le tribunal de Béchar pour détention illégale de drogue dans le but d'obtenir et d'acheter en vue de la vente, de l'exposition, de la revente, du transport et du stockage, dans le cadre d'un groupe criminel organisé, ainsi que pour contrebande présentant un danger pour l'économie nationale et la santé publique, poursuit la source.

Après leur audition, le procureur de la République a décidé de les transférer devant le juge d'instruction du même tribunal.

Tinhinane K.

Sûreté de wilaya/ Béjaïa

146 affaires enregistrées le mois écoulé

LE SERVICE de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya a enregistré, durant le mois de septembre écoulé, quelque 146 affaires criminelles et délictuelles, dont 37 délits d'atteinte aux biens publics et privés impliquant 28 délinquants, dont 6 ont été écroués. Aussi, il a traité 92 affaires d'at-

teinte aux personnes, impliquant 132 individus parmi lesquels 5 ont été placés en détention.

Il a également été enregistré, durant la même période, 8 affaires de trafic de drogue et de psychotropes, mettant en cause 13 personnes dont 7 ont été emprisonnées.

Par ailleurs, 7 affaires d'atteinte à l'économie et 2 crimes électroniques ont également été enregistrés, impliquant une personne.

En outre, «8 793 personnes ont été contrôlées durant le mois écoulé et 38 autres ont été arrêtées et poursuivies en justice pour violation des horaires de

confinement», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Dans le même sillage, 6 451 véhicules et 1 399 motos ont également été contrôlés par les agents de police, parmi lesquels 8 véhicules et 7 motos ont été mis en fourrière.

En outre, il a été traité, durant le même mois, 189 infractions

pour «non-port de masque facial, 3 infractions pour vente sans le respect des mesures barrières». S'agissant de la sensibilisation pour le respect des mesures barrières contre la pandémie de coronavirus, 529 campagnes ont été organisées dans ce sens.

H. Cherfa